



HAL
open science

L'interopérabilité des matériels de l'OTAN

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. L'interopérabilité des matériels de l'OTAN. Questions internationales, 2022, A quoi sert l'OTAN ?, 111, pp.74-76. hal-03538080

HAL Id: hal-03538080

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03538080>

Submitted on 20 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'interopérabilité des matériels de l'OTAN

Jacques Fontanel

Questions Internationales

Dossier n°111, Encadré. 2022.

L'OTAN propose aux pays membres une organisation militaire collective qui permet aux forces nationales de travailler de concert, sans perte d'efficacité, dans le cadre d'une défense commune. Les États membres concèdent une part de leurs prérogatives étatiques dans le domaine de la sécurité nationale, car l'OTAN propose des normes et des orientations – comme le taux de croissance des dépenses de défense et le pourcentage des investissements militaires – qui atténuent partiellement leur liberté d'action. Cela implique une nécessaire harmonisation de forces de défense disparates, une coordination entre toutes les forces militaires, des normes communes, un commandement et des instruments de contrôle intégrés. Cependant, les intérêts commerciaux et stratégiques des Nations sont parfois divergents et limitent l'efficacité d'un système de sécurité militaire fortement dominé par Washington.

NATO provides member countries with a collective military organization that allows national forces to work together, without loss of effectiveness, in a common defense. Member states concede some of their state prerogatives in the field of national security, as NATO proposes norms and guidelines - such as the rate of growth of defence spending and the percentage of military investment - that partially mitigate their freedom of action. This implies a necessary harmonization of disparate defense forces, coordination among all military forces, common standards, integrated command and control instruments. However, the commercial and strategic interests of nations sometimes diverge and limit the effectiveness of a military security system strongly dominated by Washington.

OTAN, interopérabilité, stratégie militaire, alliance militaire
NATO, interoperability, military strategy, military alliance

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est une organisation de sécurité militaire collective destinée, à l'origine, à faire face au danger représenté par l'Union soviétique. Malgré l'effondrement de l'URSS en 1991, elle a survécu à la fois grâce à son attractivité pour les pays d'Europe centrale et orientale, aux forts intérêts communs entre les pays membres et les États-Unis ainsi qu'à l'incapacité des pays européens à définir une politique de défense continentale autonome. Elle propose aux pays membres une organisation militaire collective qui permet aux forces nationales de travailler de concert, sans perte d'efficacité, dans le cadre d'une défense commune.

Les États membres concèdent une part de leurs prérogatives étatiques dans le domaine de la sécurité nationale, car l'OTAN propose des normes et des orientations – comme le taux de croissance des dépenses de défense et le pourcentage des investissements militaires – qui atténuent partiellement leur liberté d'action.

1. La nécessaire harmonisation de forces de défense disparates

Le contenu des forces de défense des pays membres de l'OTAN s'avère cependant hétérogène d'un pays à un autre. L'existence de stocks d'armement anciens – notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale –, la définition nationale des politiques sécuritaires ou les disparités des capacités technologiques sont autant de questions qu'une alliance se doit de régler. Elles concernent en effet l'interopérabilité, la synergie des forces et l'efficacité sécuritaire des dépenses engagées.

Pour l'OTAN, il s'agit de mettre en harmonie les systèmes militaires nationaux et de définir les stratégies et les tactiques destinées à renforcer la défense collective de ses membres. À cet effet, elle propose d'engager des procédures d'interopérabilité, en vue d'optimiser l'ensemble des forces militaires nationales des pays membres.

L'OTAN définit l'interopérabilité comme la capacité des États membres « à agir ensemble de manière cohérente, efficace et efficiente afin d'atteindre les objectifs tactiques, opérationnels et stratégiques de l'Alliance ». L'interopérabilité est affectée par les différences de traditions, de technologies, de terminologies, de doctrines, mais aussi de moyens disponibles en matière d'équipements, de pièces de rechange ou même d'intendance.

Les disparités nationales des moyens et des technologies dans le domaine militaire sont considérables. Les États-Unis ont ainsi fortement recours à la technologie numérique, ce qui n'est pas le cas de tous les membres de l'OTAN. Pour résoudre cette question, il n'est pas nécessaire d'imposer à l'ensemble des pays membres l'utilisation des mêmes équipements militaires fournis par une seule firme d'armement. En revanche, les forces disponibles nationalement doivent être à la fois adaptées aux opérations conduites avec les armées et les armements des autres pays, et capables de partager des services communs en matière de communication et de dispositifs connectés.

Pendant les opérations, il s'agit de disposer de doctrines et de procédures homogènes, de systèmes d'armement compatibles et complémentaires, d'ordres et de discours compréhensibles par tous, de formations et de systèmes d'information communs, en vue de fluidifier les chaînes de commandement.

2. Trois organismes de coordination

L'interopérabilité nécessite le renforcement des relations militaires entre les États et avec l'OTAN, en vue d'une rationalisation des efforts nationaux. À cette fin, trois organismes ont été mis en place.

- Le Comité de normalisation (*Committee of Standardization, CS*), composé des représentants des pays membres de l'OTAN, placé sous l'autorité du Conseil de l'Atlantique Nord, définit à la fois une politique et des directives concernant les engagements de normalisation des États aux activités militaires de l'OTAN. Il gère cette politique de normalisation afin de définir les capacités et les forces militaires nécessaires pour engager les opérations collectives dans le cadre d'un ratio efficacité/coût accru, *ceteris paribus*. Les normes opérationnelles définissent les stratégies et les tactiques des forces armées appliquées aux opérations et aux missions conduites par l'Alliance. Les normes techniques se proposent d'assurer l'homogénéité des équipements des forces interalliées.

- Le Bureau OTAN de normalisation (*NATO Standardization Office, NSO*), placé sous l'autorité du Comité de normalisation, propose, engage et administre les activités de normalisation, en lien avec le Comité militaire de l'OTAN. Il a pour fonction de renforcer l'efficacité des forces armées dans le cadre d'un processus de normalisation acceptable par les armées nationales.

- Le Groupe exécutif de normalisation (NATO Standardization Staff Group, NSSG) assiste le directeur du Bureau OTAN de normalisation. Cette plateforme interservices a pour mission d'assurer la cohérence des procédures de normalisation au sein même de l'OTAN.

3. Des normes communes

La collaboration des forces de l'OTAN et des pays partenaires implique la mise en place commune de normes STANAG (Standardization Agreements), élaborées par des groupes d'experts provenant de tous les pays membres et des pays partenaires en vue de renforcer et de rationaliser le potentiel de défense de l'Alliance. L'objectif est d'harmoniser les informations communes et de proposer des règles applicables à la défense nationale de tous les membres.

Le choix des normes est essentiel pour promouvoir les compétences, les technologies, les pratiques nationales et les innovations industrielles disponibles et utilisables dans le domaine de la défense commune. Il constitue aussi un instrument de soft power pour les pays capables d'imposer leurs propres critères, en vue de favoriser, in fine, les systèmes militaires développés par leurs propres industries d'armement.

Ce vecteur d'influence valorise préférentiellement le pays qui dispose d'un leadership incontesté dans l'Alliance, surtout depuis que les nouveaux membres, plus confiants dans la force militaire des États-Unis que dans un pilier européen de la défense, doivent transformer, parfois avec une réticence certaine au regard des coûts de remplacement, leurs équipements pour les rendre plus interopérables avec les références normalisées de l'OTAN.

4. L'importance du commandement et du contrôle intégrés

Les divergences doctrinales n'obligent pas les armées nationales à se conformer aux seules stratégies américaines mais, sans aménagement, l'interopérabilité ne fonctionne plus. C'est pourquoi le ****Commandement multinational interarmées de la formation**** (7th Army Joint Multinational Training Command, JMTC) fonde son action sur les solutions de basse technologie, avec des officiers de liaison de niveau supérieur affectés dans toutes les unités engagées dans une opération militaire. Il vise plutôt l'interopérabilité fonctionnelle.

L'importance du commandement et du contrôle intégrés suppose une bonne coordination. L'objectif est de connaître l'information disponible pour chaque armée en opération – équipements, réseaux, informations récoltées –, afin d'élaborer une matrice de compatibilité qui permette d'informer et de contrôler l'action de chaque unité.

Malgré les accords normalisés de l'OTAN, les opérations militaires concrètes ont mis en évidence des difficultés significatives d'interopérabilité. Pour faire face aux disparités de doctrines, de commandement, de ressources nationales militaires mises dans le pot de la défense commune ou aux importantes disparités technologiques, l'OTAN a créé en 2012 l'*Initiative des forces connectées* (*Connected Forces Initiative*, CFI). Celle-ci vise à renforcer le niveau d'interconnexion et d'interopérabilité des forces alliées en opérations, en relation avec leurs partenaires. L'amélioration de la communication dans le cadre d'opérations militaires d'envergure, nécessitant une rapide réaction collective, est alors recherchée.

Un programme d'entraînement, de formation et d'évaluation des technologies de pointe a été mis en place afin de développer des opérations conjointes de forces équipées et entraînées pour être rapidement interopérables et déployables dans des théâtres d'opération divers. Le but recherché est d'améliorer la rapidité d'intervention des forces de l'OTAN face à la diversité des missions et des défis sécuritaires de l'avenir proche et plus lointain. La mise en œuvre de la CFI, par l'analyse concrète de la qualité de l'interopérabilité technique, humaine et procédurale, répond au défi d'une efficacité militaire accrue des forces militaires de l'OTAN.

5. Des intérêts commerciaux et stratégiques divergents

La volonté des États-Unis d'inciter ses partenaires de l'OTAN à collaborer au programme *Joint Advanced Strike Technology* (JAST) *****Joint Strike Fighter* (JSF)**** a souvent été perçue, sous prétexte des difficultés de l'interopérabilité, comme une tentative de soumettre la défense européenne aux intérêts américains, en imposant notamment le choix de l'avion de combat F-35.

Le programme est aujourd'hui contesté du fait de l'augmentation continue des coûts, de la faiblesse des retombées technologiques et industrielles pour les partenaires européens et de l'insuffisante qualité technique et opérationnelle présumée des capacités de l'appareil. Cette politique pourrait conduire, à terme, à la remise en cause d'un processus de normalisation des équipements qui favorise trop directement le

système productif américain de l'armement. Afin de se démarquer de l'influence de Washington, l'achat du système de défense aérienne S-400 russe par Ankara a conduit les Etats-Unis à exclure la Turquie du projet du F-35 et à prendre des sanctions à l'encontre de l'agence turque des achats d'armement.

Entre alliés, les conflits commerciaux et stratégiques – achat des F-35 par la Suisse, achat de sous-marins nucléaires américains de l'Australie – n'ont pas disparu, témoignant ainsi de la nécessité d'évolutions stratégiques à terme qui n'iront pas nécessairement dans le sens de l'interopérabilité des alliés.

La domination des États-Unis au sein de l'OTAN est aussi le résultat des divergences internes des pays de l'Alliance quant à la nature des menaces qui pèsent sur le monde. Enfin, le trop grand intérêt porté par Washington à sa lutte contre la Chine pour le leadership mondial pourrait conduire à une profonde crise de l'OTAN, et donc à une remise en cause du processus de normalisation engagé par les pays membres.